



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 08 DÉCEMBRE 2017

Date de la convocation : 22 novembre 2017

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Mathieu HAZOUARD (Membre associé), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISSON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Emmanuelle TOSTAIN (Titulaire), Monsieur Dominique FEDIEU (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°171208_003
FACTURATION DU BUDGET PRINCIPAL AU
BUDGET ANNEXE « PRESTATION DE SERVICES NUMÉRIQUES »**

DÉLIBÉRATION N°171208_003
FACTURATION DU BUDGET PRINCIPAL AU
BUDGET ANNEXE « PRESTATION DE SERVICES NUMÉRIQUES »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Considérant que le budget principal est affecté aux moyens généraux de la collectivité et notamment à l'activité des Services Numériques mutualisés,

Considérant que le budget annexe M4 « Prestation de Services Numériques » est affecté à l'exécution des prestations de Services Numériques dans le champ concurrentiel et sur devis,

Aussi, les parts de charges qui pèsent sur le budget principal en relation avec le budget annexe « Prestation de Services Numériques » sont évaluées comme suit pour l'année 2017 :

- Ressources Humaines :
 - Responsable du projet : 5 jours (3 jours de gestion, 1 jour assistance, 1 jour certificats)
 - Technicienne TIC : 12 jours (3 jours sécurisation, 5 jours paramétrage, 2 jours assistance, 2 jour certificats)
 - Animatrice territoriale: 10 jours (5 jours paramétrage, 2 jour assistance, 3 jours certificats)
- Autres charges :
 - 1 NAS 2DD
 - 1 NAS 4DD
 - 15 certificats électroniques

Le montant estimatif de cette facturation est d'environ 10 000 € pour l'année 2017. Le chiffrage définitif sera arrêté au vu des frais de personnels lors de la clôture des comptes.

Dans ces conditions, je vous propose, Messieurs :

- De bien vouloir approuver le remboursement du budget annexe « Prestation de Services Numériques » au budget principal du Syndicat mixte selon les modalités de calcul visées ci-dessus,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus lors de l'élaboration du budget primitif 2017.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 08 décembre 2017

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT